

Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin - Bulletin

**BULLETIN DE L'AMICALE DES
REFERENDAIRES ET ANCIENS
REFERENDAIRES DE LA COUR DE JUSTICE
ET DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE**

Amicale - Amicale - Amicale - Amicale - Amicale - Amicale - Amicale - Amicale - Amicale - Amicale - Amicale - Amicale - Amicale

5^{ème} édition – février 2000

Chers membres,

Le 8 octobre de l'année passée, lors de l'Assemblée générale de l'Amicale, un nouveau conseil d'administration a été élu. Sous la présidence de Pierre Mathijsen et grâce aux talents d'organisation de Sofia Alves, notre nouvelle Secrétaire Générale, nous souhaitons continuer à promouvoir les activités de l'Amicale qui ont été mise en place par le conseil d'administration précédent ; nous devons un grand remerciement à l'ancienne équipe pour le travail effectué, notamment à Emer Finnegan, Secrétaire Générale durant les deux dernières années.

A cette même date, l'Amicale a également pu offrir à un large auditoire une intervention d'une très grande actualité : L'ancien Avocat Général à la Cour de Justice, M. Van Gerven a de nouveau présenté des conclusions, cette fois celles d'un rapport qui, en cette année passée, a changé la « donne communautaire » ... Voici un bref résumé de son discours.

Mr Van Gerven delivered a lecture to members of the Amicale on transparency and accountability in the European Union, a subject on which he was particularly well-qualified to speak given that he had been appointed as one of five members of the Independent Committee of Experts whose purpose was to examine the way in which the EU deals with fraud, mismanagement and nepotism.

The Committee has been responsible for drafting two Reports. The most important issue addressed in the First Report was that of the Commission's collective responsibility for mismanagement committed by individual Commissioners. The Committee identified a common core of "minimum standards" with which members of the Commission must comply. Namely, that they must act in the general interest, with complete independence, with integrity and discretion, with a sense of accountability, with a sense of leadership and with openness. The Committee concluded that it would amount to mismanagement were a member of the Commission not to react to any failure to comply with these standards. This finding by the Committee that collective responsibility exists, led directly to the Commission's resignation. The Committee's Second Report analyses the financial and employment contracts entered into by the Commission, the financial control mechanisms of the Commission, the procedures in place to deal with fraud, mismanagement and nepotism as well as the administrative culture within the Commission.

In addressing the question of openness and transparency, Mr Van Gerven focuses in particular on the role of the Parliament in keeping the Commission accountable. However, at present the European Parliament does not have the powers enjoyed by national assemblies in this regard, and Mr Van Gerven emphasizes the continuing need to develop the EU's constitutional balance by drawing upon the constitutional rules and traditions of the Member States.

**Marie Demetriou
Friedrich Erlbacher**

**(Membres du conseil
d'administration responsables de
cette édition du bulletin)**

Les dix premières années du Tribunal

L'Amicale félicité - L'Amicale félicité - L'Amicale félicité - L'Amicale félicité - L'Amicale félicité - L'Amicale félicité - L'Amicale félicité - L'Am

A l'occasion du dixième anniversaire du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes, l'Amicale a interrogé six personnes qui ont, chacune à sa place, forgé la réputation de cette juridiction tout au long des dix premières années de son existence. L'Amicale les remercie pour leur participation : M. Bo Vesterdorf, Juge et, depuis 1998, Président du Tribunal, Mme Blanca Pastor, administrateur principal au greffe, Mme Evelyne Tichadou, première lectrice d'arrêts du Tribunal et, depuis 1997, référendaire au cabinet du Juge Jann, Mme Marie Leger, infatigable traductrice de la section anglaise, Maria Tavares, assistante du premier Président du Tribunal, M. Cruz Vilaça, et, depuis 1998, pilier au greffe du Tribunal et Mme Dominique Thiaville, seule référendaire en poste tout au long de ces 10 ans, respectivement aux cabinets du Juge et Président Saggio, du Juge Mengozzi et du Président Vesterdorf. Voici leurs témoignages.

Amicale : *Quel événement vous a particulièrement marqué au cours de ces 10 premières années ?*

B. Vesterdorf : The cornerstone of the first ten years was the decision that the Court of First Instance would deal not only with competition cases but that its jurisdiction would be enlarged to deal with all direct actions brought by individuals. This demonstrated that people considered that the Court of First Instance was able to meet the expectations of those who had set it up. On a personal note, one thing that stands out for me was when shortly after I arrived, the then President of the Court of First Instance nominated me as Advocate General in the Polypropylene cases. Coming from Denmark where we do not have Advocates General, I had absolutely no clue what it was I was supposed to do!

D. Thiaville: L'évènement le plus important pour moi a été l'élection, en 1995, de M. le Juge Saggio à la présidence du Tribunal. Après les affaires au "long cours", j'ai eu la chance de me familiariser également avec la procédure de référé, auprès d'une personne

exceptionnelle par ses qualités humaines, sa vivacité intellectuelle, son ouverture d'esprit et sa faculté d'aller immédiatement à l'essentiel.

E. Tichadou: En tant que travailleur communautaire féminin, l'arrivée de Mme Tiili et de Mme Lindh comme Juges; en tant que lecteur d'arrêts, le 10 mars 1992: en ce jour lointain (où la cellule de lecteurs d'arrêts comprenait une seule personne), le Tribunal a rendu huit arrêts en matière de concurrence qui occupent plus de 1000 pages au Recueil (p. II-499 à II-1554) !

M. Tavares : A part le fait d'avoir eu la chance de contribuer à la mise en route du Tribunal et d'y côtoyer une équipe exceptionnelle, un évènement m'a beaucoup marquée. J'ai peut-être sauvé la vie au premier président du Tribunal et cela à la suite d'une malencontreuse manoeuvre. Un soir, vers 21 heures, le président venait de quitter le bâtiment et comme d'habitude je rangeais son

bureau. En sortant j'ai claqué la porte et, juste après, j'ai entendu un grand bruit. Deux lourdes dalles du plafond s'écrasaient sur son bureau...

M. Leger: The evacuation of the 'Palais', undoubtedly (I have fond memories of working there when it was brand new, stood virtually alone on the plateau and was surrounded by a wonderful silence (no traffic) broken only by the sound of larks) and the whole 'déménagement' - the Court of First Instance now occupies our old offices, but I think our new ones are much nicer because they are bright and airy and I disliked the pervading gloom of all those grey walls... . On a more personal note, what struck me most during the last 10 years was the awful realisation that, far from reducing our workload as anticipated, the advent of the Court of First Instance has vastly increased it.

B. Pastor : J'ai trouvé particulièrement intéressant de pouvoir participer à la mise en route d'une nouvelle

juridiction communautaire, tant du point de vue juridique que de celui purement matériel. Il est connu que le Tribunal a dû, au début, appliquer le règlement de procédure de la Cour *mutatis mutandis* pendant qu'il établissait ses propres règles, mais il l'est peut-être moins que les Juges ont pris aussi des

décisions moins juridiques mais également nécessaires, comme celle relative à la dénomination des réunions pour décider du déroulement des affaires (conférences), ou encore, celle concernant la couleur des toges. Nous étions une petite équipe et tout le monde était conscient du défi que représentait la tâche de mettre sur pied un

"nouveau-né" qui devait encore, d'une certaine manière, justifier sa propre existence. Ceci créait une ambiance de travail toute particulière que l'on ne trouve plus dans des institutions existant depuis longtemps.

Amicale : *Comment voyez-vous le Tribunal dans 10 ans, ou comment est-ce que vous ne voudriez pas le voir dans 10 ans ?*

M. Tavares : Si le rythme de croissance du Tribunal suit celui de la famille d'un de nos "jeunes" Juges, dans dix ans, il faudra certainement multiplier nos locaux par trois. C'est une assez jolie courbe!

B. Pastor : Le Tribunal va certainement beaucoup grandir suite à l'élargissement de l'Union, mais aussi à l'augmentation des compétences de notre juridiction. Il va falloir faire preuve d'imagination et de flexibilité pour adapter notre manière de travailler et notre organisation aux nouveaux besoins du justiciable et, dans cette perspective, je pense qu'il sera nécessaire que le Tribunal devienne autonome du point de vue administratif.

M. Leger: I'm afraid it is likely to mushroom into an enormous, amorphous body struggling to keep abreast of the tide of cement, PVC, cartonboard etc. (financed by the bottomless purses of industry) which threatens to

engulf it. Or perhaps, better, it will have spawned a set of satellite specialist tribunals (staff cases, trademarks etc.).

D. Thiaville : Combien de pays feront-ils partie de la Communauté dans dix ans? Comment les différents contentieux se développeront-ils ? Autant de questions passionnantes et d'évolutions intéressantes en perspective...

E. Tichadou : Il serait dommage qu'il devienne une institution pléthorique et anonyme avec des référendaires hyper spécialisés, isolés dans leur spécialité et incapables de communiquer entre eux.

B. Vesterdorf : I do not want to see this Court bogged down with innumerable cases with too few resources, struggling to fulfil our duty to get our judgments out in a reasonable time as the public is entitled to expect. We have to make clear to our

politicians and the budgetary authorities that this institution must not be starved of resources as its case load continues to grow. One thing which seems obvious to me is that in ten years this Court will no longer be called the Court of First Instance but something like "The Court of the European Union", with a widely enlarged competence. I envisage that all direct actions including those brought by Member States and the Community institutions will come to this Court first. I also believe that, in the future, this Court will also hear those Article 234 references which, by their nature, have to be dealt with very quickly, such as references concerning the Brussels II Convention and issues such as asylum and immigration. As for the Court of Justice, I think that it will become the EU's Supreme Court, hearing mainly appeals from "the Court of the European Union".

Amicale : *Y a-t-il, selon vous, une âme propre au Tribunal ?*

E. Tichadou : Sans doute. Une âme de pionnier qui perdure. Une volonté de tester de nouvelles voies à la recherche de méthodes de travail plus efficaces. Le Juge unique en est un exemple.

D. Thiaville : Pour décrire l'atmosphère de travail au Tribunal, les premiers mots qui me viennent à l'esprit sont l'enthousiasme, la capacité d'adaptation, la rigueur et le souci de clarté dans la rédaction des projets, la disponibilité et la collaboration amicale de chacun, ainsi qu'une très grande convivialité.

M. Tavares : C'est une bonne question. Bien sûr, même si cette âme reste bien cachée. Pour avoir tapé pas mal d'arrêts, j'ai cru parfois y décerner un peu de poésie, de l'humour et parfois de la mélancolie, même si les juristes sont connus pour leur rigueur et leur discrétion.

M. Leger : It is definitely young, dynamic, democratic and very hard-working.

B. Pastor : Je ne le pense pas. Je crois que la "personnalité" du Tribunal dépend à chaque fois des personnes qui y travaillent

tous les jours. D'où l'importance de l'effort individuel et journalier de tous les collaborateurs de notre juridiction.

B. Vesterdorf : I think the Court of First Instance does have its own spirit, mainly because on average the judges are younger than those at the Court and they sit in smaller chambers and in the same formation for a greater number of cases. This creates a great team spirit.

Amicale : *Si vous deviez expliquer à vos petits enfants de 5 ans pour qui vous travaillez, que leur diriez vous ?*

B. Pastor : Je leur dirais que, lorsque deux personnes n'arrivent pas à se mettre d'accord, elles viennent nous voir et nous décidons qui d'entre elles a raison. C'est vraie que pour des enfants de cet âge-là, travailler dans une juridiction c'est un métier moins prestigieux que d'être soldat ou chauffeur d'ambulance, mais au moins nous avons une tâche plus facile à cet égard que les fonctionnaires de la Commission!

D. Thiaville : Si j'avais des petits enfants de cinq ans, je leur dirais que j'ai eu et que j'ai le privilège de travailler pour des personnes épatantes, qui viennent de différents pays d'Europe aux traditions chaleureuses et aux sensibilités riches et variées. Durant la période de Noël, je leur parlerais de la merveilleuse crèche de la certosa di San Martino, à Naples, de Saint Nicolas, de

Santa Lucia, du père Noël, de la Befana et des rois mages, qui, de décembre à janvier, se relaient d'un pays à l'autre pour le bonheur des petits et des grands.

M. Tavares : En tout état de cause, le cas échéant et eu égard à ce qui précède, je leur expliquerais que la justice est essentielle dans la vie de tous les jours. Sans employer un vocabulaire compliqué il suffit de leur dire que maman travaille pour des grandes personnes qui font tout leur possible pour sauvegarder leurs droits. Et comme un jour un enfant m'a dit : « Mon père est plus mieux qu'un policier, est plus courageux qu'un pompier. C'est un Juge de l'Europe ».

M. Leger : I work for Europe (the countries which are working together to try to make sure there are no more wars in Europe); I work for

the Court of Justice (using the term to include the Court of First Instance), which is a group of judges whose job is to help people understand how to use the rules which make Europe work.

B. Vesterdorf : I would say that I am working for the people who live in this "Union land" as a judge. This means that, together with other judges, I decide what is right and what is wrong. This is the same as your kindergarten teacher deciding whether Peter at the next table took your apple or not... except I don't only deal with apples.

E. Tichadou : J'ai abandonné. Toutes mes tentatives d'explications se sont heurtées chez mes enfants à un mur d'incompréhension.

Arrivées et départs des référendaires du 1^{er} juillet 1999 au 31 décembre 1999

La Cour :

M. Mats Melin a quitté le cabinet de M. le Juge Ragnemalm pour retourner en Suède en tant que Président de Chambre à la Cour d'Appel de Stockholm. Il a été remplacé par **M. Frederik Schalin** en provenance du Ministère des Affaires Etrangères de la Suède.

M. William Robinson a quitté le Cabinet de M. le Juge Edward pour rejoindre Freshfields à Londres. Il a été remplacé par **Mme Marie Demetriou**, précédemment, barrister à Londres.

M. Nicolas Mackel a quitté le cabinet de M. l'Avocat général Mischo pour rejoindre le Ministère des Affaires Etrangères du Grand-Duché. Il a été remplacé par **Mme Marie-Paule Bisdorff**.

Le cabinet de M. le juge Kapteyn a vu le départ de **Mme Cassandra Lange** qui est réintégrée dans la magistrature néerlandaise. Elle a été remplacée par **Mme Mieke Vanderstraeten**.

Mme Beverly Gardner a quitté le cabinet de M. l'Avocat général Jacobs pour étudier à Georgetown University aux Etats Unis. Elle a été remplacée par **M. Thomas Deisenhofer** qui

travaillait auparavant, sous le statut d'assistant, dans ce même cabinet.

A partir du 19 janvier 2000, **M. Kieran Bradley** sera absent du cabinet de Monsieur l'Avocat général Fennelly pour une durée de quatre mois. Il va rejoindre la faculté du droit à Harvard University. Vous pouvez le rejoindre à l'adresse suivante:
126 Areeda, Harvard Law School, Cambridge MA 02138, États-Unis.
Tel: 001 617 4968695, Fax: 4951110, e-mail: kbradley@law.harvard.edu

Le Tribunal :

En remplacement de **M. Marc Schauss**, nommé conseiller juridique de la Cour pour les affaires administratives, **M. Pierre de Bandt**, avocat au barreau de Bruxelles au cabinet Dieux Geens & Associés, a rejoint en juillet le cabinet de M. le Juge Azizi.

Mme Emer Finnegan, secrétaire générale de l'Amicale durant les années 1997 à 1999, continuera sa carrière au Service juridique du Conseil et a été remplacé au cabinet de M. le Juge Cooke par **Mme Eileen Sheehan**, en provenance de L'Institut universitaire européen de Florence.

Au cabinet de M. le juge Mengozzi, **M. Pietro**

Manzini est parti pour travailler en tant que chercheur à l'Université d'Urbino et chargé de cours à l'Université de Bologne. Ses fonctions ont été reprises par **Mme Chiara Cattabriga**, elle aussi chercheur à l'Université de Bologne.

M. Jean-Marc Binon, déjà bien initié aux affaires du Tribunal (et pas n'importe lesquelles !) a rejoint le cabinet du Juge Lenaerts. Il a été remplacé à la Task Force auprès du Président du Tribunal par **M. Piet van Nuffel** qui nous parvient de la Faculté de droit de la Katholieke Universiteit Leuven.

M. Flavien Mariatte, lecteur d'arrêts au Tribunal depuis 1998 nous a quitté pour continuer ses recherches et a été remplacé par **M. Fabien Lagondet**, ancien administrateur au service de la recherche et documentation de la Cour.

Entre août et décembre, **Mme Leena Konsén**, venue de Suisse et auparavant juriste à la Chambre centrale de commerce en Finlande, a assuré, au cabinet de Mme le Juge Tiili la relève pendant l'absence de **Mme Sari Hauka** qui a donné naissance à une petite fille.

Recent publications by référendaires and former référendaires

est fière - L'Amicale est fière - L'Amicale est fière - L'Amicale est fière - L'Amicale est fière - L'Amicale est fière - L'Amicale est fière - L'Amicale

For this issue of the Bulletin we asked our members to send us details of anything they have published since the date of the last Bulletin. Please send similar details for the next issue of the Bulletin by 30 June 2000.

EC Company Law (OUP, Oxford EC Law Library, 1999)

EC Company Law (i) analyses all the adopted company law and securities directives, looking at their historical context, legislative history, scope, substantive effect, interpretation by the European Court of Justice, and UK implementation and (ii) reviews the case-law of the Court of Justice on Article 52 of the EC Treaty in so far as it applies to corporate entities.

Vanessa Edwards,
Chambers of Advocate
General Francis Jacobs

Goods and Services : Two Freedoms Compared (Mélanges en l'hommage de Michel Waelbroeck, 1999)

Cet article constate qu'en général la Cour a maintenu le parallélisme entre la libre circulation des marchandises et la libre prestation des services, l'arrêt *Alpine Investments* étant en quelque sorte l'exception qui confirme la règle. La question de savoir si la jurisprudence *Keck* doit être transposée aux services reste posée.

Some Further Reflections on the scope of Articles 28-30 (ex 30-36) EC (Common Market Law Review 1999, p. 783)

Cet article traite des différents aspects de la jurisprudence récente relative au champ d'application des articles 28 à 30 nouveaux, et notamment des mesures internes à un État membre (affaires *Lancry et Pistre*), l'absence de règle *de minimis* (*Bluhme*), l'affaire *Keck* et de la notion de mesure d'effet équivalent à une restriction quantitative à l'exportation.

Peter Oliver, Legal Service,
European Commission

Baby Dry - Besprechung der Entscheidung des Gerichts erster Instanz (MarkenR, 1999, page 334)

Cet article analyse le premier arrêt du Tribunal dans une affaire de marques. Cette décision '*Baby-Dry*' est d'une importance particulière car elle dénomme pour la première fois les compétences des chambres de recours. Le Tribunal a constaté que, dans le cadre

d'un recours contre une décision de l'examinateur, les chambres de recours ont les mêmes compétences que l'examinateur, car il existe une continuité fonctionnelle entre l'examinateur et les chambres. En conséquence, dans le cas de l'espèce, la chambre de recours était obligée d'examiner l'argumentation de la requérante tirée de l'article 7, paragraphe 3, du règlement n° 40/94 quant au caractère distinctif après l'usage et avait refusé à tort cet examen au seul motif que ces arguments n'avaient pas été exposés devant l'examinateur.

Karin Klüpfel, OHMI,
Alicante

Oligopolistic dominance under EC merger regulation, Freundesausgabe für Dr. Gündisch, 1999

A Guide to European Union Law, 7th edition, 1999

Rechtsetzung und Interessenvertretung in der Europäischen Union (gem. mit Gündisch), 1999

Prof. Petrus Mathijsen,
Advocaat, Bruxelles

Concurrence et ordres professionnels : les trompettes de Jéricho sonnent-elles ?, Revue de droit commercial belge, 1999, 475

Intégration européenne et correction des mécanismes du marché : un modèle économique et social européen, Philosophie du droit et droit économique, 1999, 557 (ensemble avec Josse Mertens de Wilmars)

Harold Nyssens, Cabinet du Juge Meij

The European Union and its Court of Justice, Oxford University Press 1999 (ISBN 0 19 825898 4 (hardback), 0 19 829881 1 (paperback)).

The purpose of the book is to record and analyse the contribution the Court has made to shaping the legal framework within which the EU operates. It examines the case law of the Court on the scope of its own powers, important constitutional questions with which it has been confronted and certain key areas of substantive law. In addition, the book considers the Court's overall approach and the extent to which it has evolved with the passage of time. Full account is taken of the likely effect on the Court of the Treaty of Amsterdam.

Anthony Arnull, référendaire in the Chambers of AG Jacobs from 1989-92

Sports Law, Hart publishing 1999 (co-authored with Michael Beloff QC and Tim Kerr). This book is concerned with the application of European, international and English law

on the organisation of sports competitions.

Using Human Rights through Community law [1999] *European Human Rights Law Review* 484. This article addresses the extent to which principles enshrined in the European Convention on Human Rights bind national authorities through the medium of European Community law.

Marie Demetriou, Chambers of Judge Edward.

Transparenz und der Gerichtshof der EG, Zeitschrift für europarechtliche Studien (ZEuS) 2 (1999), 75-108

The article discusses questions of transparency in connection with the Court's procedure in relation, on the one hand, to the parties before the Court - especially the right to effective pleadings and the right to information - and, on the other, to the public - especially the parties' power to publish pieces from the files (at the same time a note to the judgments T-83/96 and T-174/95).

Der Rechtsschutz bei der Vergabe öffentlicher Aufträge durch die Organe der Europäischen Gemeinschaft, Europäische Zeitschrift für Wirtschaftsrecht (EuZW) 1999, 239-243

The article discusses questions of judicial protection in connection with public procurement decisions by EC institutions.

Ungeschriebene Strafpflichten. Eine wertende Bestandsaufnahme des Völker, Gemeinschafts- und (deutschen) Verfassungsrechts, Zeitschrift für

öffentliches Recht (ZöR) 54 (1999), 357-407

The article discusses State duties, based on international law, Community law and German constitutional law, to penalize and to punish certain behaviour by individuals.

Die staatliche Pflicht zum Schutz von Grundrechten und Menschenwürde, Kritische Vierteljahresschrift (KritV) 1999, 452-475

The article discusses, as a question of German constitutional law, State duties to protect fundamental rights and the dignity of Man against attacks by private individuals and enterprises. note [on the EJC judgment of 29. 4. 1999 in case C-224/97, Erich Ciola], *EuZW* 1999, 407-408

Theodor Schilling, Référendaire auprès du Juge Bahlmann de 1987 à 1988

Constitutional Law of the European Union, Koen Lenaerts, Piet Van Nuffel, Robert Bray, Sweet & Maxwell, 1999

Cet ouvrage forme un ensemble avec „Procedural Law of the European Union“ de K. Lenaerts, D. Arts et R. Bray (1999) et donne un aperçu étendu et profond du droit institutionnel et des principes fondamentaux du droit matériel communautaire et du droit de L'Union. Son objectif est d'expliquer les différentes sources du droit communautaire et du droit de l'Union suivant la structure qui est à la base des Traités mêmes.

Piet Van Nuffel, Référendaire à la Task Force auprès du Président du Tribunal

Der Rechtsschutz im Beihilfeverfahren durch die europäischen Gerichte,
ecolex 1999, p.220

Cet article donne un aperçu sur les différentes voies de recours contre des décisions de la Commission en matière d'aide d'Etat et de la jurisprudence récente à cet égard.

Friedrich Erlbacher,
Référéndaire au cabinet du
Juge Azizi

Union européenne, Communauté européenne, Commentaire article par article des traités EU et CE,
sous la direction de Philippe
Leger, Helbing &
Lichtenhahn, Daloz, Bruylant,
1999

Ce commentaire a pour
objectif d'être un livre

pratique, maniable,
permettant à tout juriste,
spécialiste ou non du droit
communautaire, ainsi qu'à
toute personne curieuse de
son temps, qui a besoin
d'être informée sur telle ou
telle disposition des traités,
d'en trouver aisément le
texte, d'en comprendre
rapidement, sous une forme
claire et concise, le sens, la
raison d'être et la portée.

Un grand nombre de (ex)-
référéndaires ont participé à
cet ouvrage, à savoir:

Hubert de Broca (cabinet
du Juge Potocki), **Henri
Chavier** (cabinet du Juge
Puissochet), **George Dellis**
(cabinet du Juge Cosmas),
Christophe Giolito
(Commission européenne),
Barbara Jésus (ancien
membre du cabinet de
l'Avocat général Léger),
Jean-Paul Keppenne
(cabinet du président de la

Cour Rodriguez Iglesias),
Xavier Lewis (Service
Juridique, Commission
européenne), **Nicolas
Mackel** (Ministère des
affaires étrangères,
Luxembourg), **Anna Manes**
(cabinet de l'Avocat général
Léger), **Jean-Philippe
Minnaert** (conseiller
juridique principal à la BEI),
Bernard Mongin
(Commission européenne),
Philippe E. Partsch
(cabinet du Juge Wathelet),
Pierre Roseren (cabinet du
Juge Potocki), **Athanassios
Stathopoulos** (Cour de
Justice, service de
traduction), **Laurent
Truchot** (cabinet de l'Avocat
général Léger) et **Luc
Weitzel** (cabinet du Juge
Moitinho de Almeida).

Mes rapports préalables d'aujourd'hui

L'Amicale entreprend un nouveau défi afin de garder le contact avec les anciens de sa troupe. Curieux comme nous sommes, nous voulons inviter régulièrement quelques unes des âmes perdues à nous parler de leurs nouvelles professions. Si, cher membre, vous estimez, comme nous le faisons d'avance, que les rapports préalables que vous rédigez aujourd'hui peuvent intéresser nos lecteurs, faites nous signe et nous serons heureux de vous garder une place prestigieuse au sein de cette rubrique.

Christophe Soulard,
Conseiller référendaire à
la Cour de Cassation
française (chambre
criminelle), référendaire
au Cabinet de M. le
Président Due de 1989 à
1992

La chambre criminelle de la Cour de Cassation examine les décisions des juridictions pénales contre lesquelles la personne poursuivie, le ministère public ou la partie civile ont formé un pourvoi, et juge si ces juridictions ont fait une interprétation correcte des règles de droit. Son rôle est donc comparable à celui de la CJCE lorsqu'elle statue sur un pourvoi formé contre un arrêt du TPI. La chambre criminelle est composée de conseillers et de conseillers référendaires, ces derniers n'ayant voix délibérative qu'à propos des affaires dans lesquelles ils jouent le rôle de conseiller rapporteur. Pour le reste, les fonctions d'un conseiller référendaire sont équivalentes à celles d'un conseiller, les uns et les autres participants au délibéré de toutes les

affaires de la section à laquelle ils sont affectés.

En ce qui me concerne, je fais partie de la section du droit pénal économique, domaine dans lequel il n'est pas rare que la personne condamnée soulève un moyen tiré de ce que le texte ayant servi de base aux poursuites est contraire au droit communautaire ou que la sanction applicable est excessive au regard du principe de proportionnalité dégagé par la CJCE. C'est ainsi qu'au cours des cinq dernières années, plusieurs centaines de décisions faisant application d'un texte de droit communautaire ont été rendue par la chambre criminelle. Même si celle-ci n'a posé, depuis la création des Communautés européennes, qu'une seule question préjudicielle (la durée des délais de réponse n'est pas complètement étrangère à cette discrétion...), ses membres sont particulièrement attentifs à la jurisprudence de la Cour de Luxembourg et en tirent les conséquences à chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Il ne faut pas se cacher cependant que la réception

du droit communautaire dans le droit pénal français suscite parfois quelques difficultés, tant les approches de la CJCE et de la Cour de Cassation et les concepts utilisés peuvent, dans certains cas, apparaître différents. Les débats en sont d'autant plus intéressants pour celui qui a eu la chance d'apporter sa collaboration successivement à l'une et l'autre de ces juridictions.

Karin Klüpfel, Chef du
Service Scientifique des
chambres de recours de
l'OHMI à Alicante,
référendaire au Cabinet
de M. le Juge Kirschner
(1994 à 1997) et,
ensuite, de M. le Juge
Pirrung (1997 à 1998)

Aujourd'hui je suis chef du Service Scientifique des chambres de recours de l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur à Alicante en Espagne. Je profite beaucoup de mon expérience professionnelle au Tribunal car les décisions des chambres peuvent être attaquées par un recours en annulation devant le Tribunal et il va de soi que le Tribunal et la Cour de Justice jouent

un rôle important dans mon travail actuel. Je trouve que les années à Luxembourg étaient un temps extrêmement intéressant et enrichissant tant sur le plan professionnel que humain et je suis très heureuse de pouvoir rester en contact avec tous par la voie de l'Amicale.

Emer Finnegan, member of the Legal Service of the Council, référendaire in the Chambers of Judge Cooke from 1996 to 1999

I am now working with the team in the Legal Service which is responsible for Justice and Home Affairs matters and am currently

dealing with "Schengen" issues, in particular the adaptation of elements of the Schengen acquis to the institutional and legal framework of the EU and the operation of the Schengen Information System. I also work on visa policy, police and customs co-operation and substantive criminal law issues.